

AIGLE

PLAN STRATÉGIQUE POUR LA REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE



COMMUNE
D'AIGLE

Promotion économique

aigle.ch



EDITORIAL

Notre ville dispose de nombreux atouts et sources d'attractivité : situation géographique au pied des Alpes, véritable hub du transport public multimodal pour toute la région. A cela s'ajoute son vignoble, son château emblématique, une urbanisation dynamique et une grande diversité culturelle et sociale. Elle bénéficie également d'une vitrine internationale exceptionnelle grâce à son positionnement dans le vélo et la présence du Centre mondial du cyclisme et de l'UCI.

Depuis une dizaine d'années, Aigle fait toutefois face à un déclin de vitalité dans son centre-ville en raison de mutations profondes du commerce et de l'artisanat, accélérée par la pandémie que nous avons traversée récemment.

Malgré les améliorations récentes des infrastructures urbaines et la construction de nouveaux quartiers au centre-ville, ce secteur gagnerait à être redynamisé afin d'inciter les nombreuses personnes de passage à s'y arrêter et inviter les Aiglannes et Aiglons à consommer local, au centre-ville.

Pour ce faire, nous nous sommes dotés de nouvelles politiques publiques et prévoyons d'importants projets de réaménagement à l'horizon 2035 (réf. plan directeur communal). Nous avons aussi débuté en 2022 une démarche pour revitaliser notre centre-ville, avec le concours d'un cabinet externe. Nous ambitionnons de développer et mettre en œuvre une véritable **vision** pour le centre-ville et faire de la cité **une vraie destination**.

En dépit d'une situation préoccupante pour certaines enseignes, la Municipalité tient à relever le travail conséquent qui est réalisé jour après jour en ville par les différents acteurs qui contribuent à forger l'image actuelle de notre cité. Nous mettrons tout en œuvre pour développer de nouveaux projets mais aussi pour soutenir tant que possible les commerces qui en ont besoin.

C'est dans ce contexte que nous avons souhaité réunir les forces vives de notre commune pour proposer ensemble une feuille de route pour l'avenir du centre-ville d'Aigle. De janvier 2022 à juin 2023, un COPIL s'est réuni régulièrement afin de valider les différentes étapes du projet, de la phase d'analyse au développement d'une stratégie.

Le résultat est une proposition d'un « plan stratégique pour la redynamisation du centre-ville » qui comprend une série de mesures qui se déclinent entre 2024 et 2026, le tout accompagné de la volonté de créer un poste dédié à la promotion économique au sein de l'administration communale pour coordonner la mise en œuvre de ces projets.

Nous sommes convaincus des atouts de notre ville, de son potentiel et de l'engagement de ses différents acteurs, pour que la qualité de vie de ses habitants soit renforcée et que notre cité rayonne loin à la ronde, pour qu'elle devienne une destination où l'on s'arrête, pour un instant, une semaine ou une vie ...

C'est l'état d'esprit que nous vous proposons au travers de ce plan stratégique !



Grégory Devaud
Syndic



Stéphane Montangero
Municipal



« CONSTRUIRE LA REDYNAMISATION DANS LA DURÉE »

1	OBJECTIFS	5
2	VISION	6
3	MISSIONS DE LA STRATÉGIE	7
4	RÔLE DE LA VILLE	8
5	ACTEURS DE LA DÉMARCHE - GOUVERNANCE ...	9
6	MESURES	10-11
7	MESURES COMPLÉMENTAIRES	12-13
8	MESURES ORGANISATION	14
9	PLANIFICATION	15

1 OBJECTIFS

- Le centre-ville d'Aigle est **animé**, **commerciallement intéressant** et **modernisé**.
- Aigle est un **exemple** en matière de redynamisation et de centre-ville durable.
- Les habitants, usagers et touristes prennent **plaisir** à venir au centre-ville d'Aigle et s'y rendent exprès.
- La redynamisation du centre-ville contribue à la qualité de vie de la commune d'Aigle et de la région.



3

MISSIONS DE LA STRATÉGIE

« Revitaliser le centre-ville »

- Faciliter la mise en place d'initiatives de la part de la société civile sur ce territoire spécifique ;
- Affirmer la centralité de la ville en proposant une gamme de services et d'équipements qui bénéficient à l'ensemble du bassin de vie ;
- Réanimer le centre-ville en renforçant l'ancrage dans son territoire et en valorisant l'identité patrimoniale du bourg ;
- Favoriser le développement économique du centre-ville en tant que pôle d'attraction commerciale.



4 RÔLE DE LA VILLE

« Soutenir et agir pour la redynamisation du centre-ville »

- La Ville d'Aigle structure et met en place un **plan d'action** pour stimuler l'attractivité sociale, culturelle et économique de son centre-ville ;
- La Ville d'Aigle repense **les infrastructures et les équipements** de son centre-ville pour créer des espaces publics de qualité, conviviaux et polyvalents ;
- La Ville d'Aigle soutient **les initiatives et les actions des acteurs** du centre-ville pour sa revitalisation en instaurant un cadre inclusif pour le développement des activités ;
- La Ville d'Aigle se dote **d'une stratégie et d'outils de communication** qui lui permettent de diffuser les différentes initiatives auprès des divers usagers de la ville ;
- La Ville d'Aigle réfléchit à un cadre légal permettant de faciliter son travail de redynamisation du centre-ville.



5 ACTEURS DE LA DÉMARCHE - GOUVERNANCE

Du point de vue de la Commune d'Aigle

- Structurer et animer les échanges entre les différents acteurs de l'attractivité du centre-ville.
- Co-construire et enrichir le projet pour un centre-ville attractif.
- Piloter et suivre les projets, en étroite collaboration avec les différents acteurs.



6

MESURES

3 mesures pilotes

- **Organiser un véritable marché hebdomadaire**

Doter la ville d'un rendez-vous hebdomadaire convivial et authentique, favorisant les commerçants d'Aigle, les produits du terroir et l'artisanat régional.

- Stimuler l'économie locale
- Encourager les producteurs locaux
- Favoriser les échanges sociaux
- Dynamiser l'attrait touristique

La Commune donne l'impulsion, s'implique dans l'organisation, le financement et la communication.

- **Optimiser l'occupation des vitrines et l'offre commerciale**

Maintenir et diversifier le tissu commercial et mettre en œuvre des mesures de soutien et d'accompagnement.

- Renforcer l'attractivité du centre-ville
- Impliquer les propriétaires de locaux commerciaux
- Limiter le nombre de vitrine inoccupées
- Introduire la vision de pépinière commerciale ou artistique
- Occuper / Habiller temporairement les vitrines vides (Concepts pop-up ou galerie d'art)
- Disposer, en temps réel, d'un état des lieux des locaux commerciaux disponibles

La Commune collabore avec les propriétaires, soutient des projets de commerces existants et participe à des programmes d'animations / d'occupation temporaires ou pérennes.





© Antonio Santos

● Diversifier les activités et favoriser la fréquentation du centre-ville

Valoriser les circuits existants, créer de nouveaux parcours pour découvrir notre ville sous différents angles et offrir une activité ludique familiale, entre amis ou en couple à faire facilement.

- Mettre en lumière les différents atouts de la ville (patrimoine, culture, vins, vélo)
- Animer le centre-ville
- Faire(re)découvrir les bars/café/restaurants
- Favoriser la marche
- Valoriser les commerces
- Apporter un plus sur le plan touristique

La Commune valorise ses atouts, les balades et parcours existants, elle collabore à la mise en œuvre de parcours et activités au centre-ville basés sur les dernières tendances dans le



© ATALC



© LorcHenriVoton



Zouhri-@



7

MESURES COMPLÉMENTAIRES

- **Mise en place d'une application mobile**

- Avoir un support de communication pour la commune, ses actualités et ses services
- Disposer d'un outil de promotion pour les commerces (fidélisation, bons, annonces et événements)
- Réfléchir à l'intégration d'une carte d'accès touristique

- **Soutien aux animations**

- Outre les animations durant le marché hebdomadaire, renforcer le soutien aux animations dans le centre-ville («jeudredis», concerts, nocturnes, etc.), en tenant compte de la qualité de vie des riverains.

- **Accessibilité**

- Poursuivre la mue du stationnement en intégrant les besoins des commerçants (livraisons, parking minute, informations parkings)
- Renforcer l'accès pour les personnes à mobilité réduite
- Poursuivre un développement de la mobilité douce cohérent

- **Signalétique**

- Développer une signalétique moderne au centre-ville (durée de parcours entre les points d'intérêts)





● Communication

- Renforcer la communication et adapter les vecteurs (Site web, réseaux, influenceurs)
- Optimiser la communication entre les commerçants et la Commune (projets, travaux, stratégie, etc.)



● Infrastructures

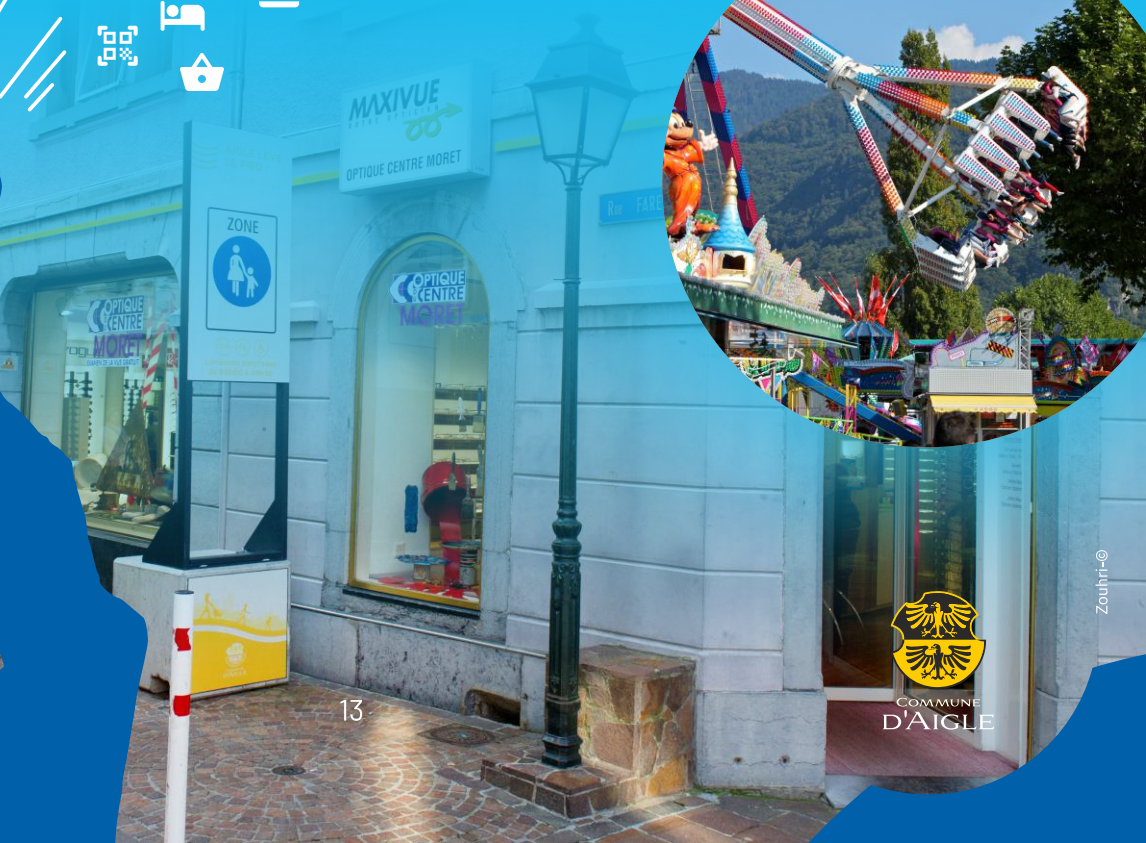
- Evaluer des besoins en matériel et infrastructures (stands, tentes, sonorisation du centre-ville, alimentations électriques, etc.)

● Décorations

- Parer régulièrement le centre-ville de décorations, suspendues par exemple, afin de le rendre encore plus attractif et convivial

● Insuffler un zeste de folie et de créativité

- De manière générale, instaurer un climat positif en ville et favoriser les projets innovants, créatifs et valorisants pour ses différents acteurs



8

ORGANISATION

- La Municipalité d'Aigle prévoit de faire valider son « plan stratégique pour la redynamisation du centre-ville » par le conseil communal sous la forme d'un préavis municipal.
- En cas d'acceptation, la Municipalité d'Aigle entend mettre en œuvre les premières mesures dès début 2024, en poursuivant sa collaboration avec le « chargé de missions économiques » au sein de l'administration, engagé cette fois en CDI.
- Le chargé de missions économiques est chargé de travailler, avec le soutien de l'administration aiglonne et en collaboration avec le Canton, Chablais Région et l'ensemble des acteurs économiques aiglons, à la réalisation des projets proposés dans le plan stratégique, en parallèle des projets de développement des zones d'activités et de la coordination des événements d'envergure pour la Commune.
- La Municipalité d'Aigle entend ensuite informer régulièrement le conseil communal et la population de l'avancement de ses travaux et de continuer à s'appuyer, à titre consultatif, sur l'expertise du COPIL.



Stratégie

Comme ligne directrice pour l'ambition et la vision du projet de redynamisation



Ressources

Financières, infrastructurelles et humaines en cohérence avec les objectifs fixés



Implication des parties prenantes

Processus participatifs, communication fréquente sur les projets de la commune, co-production de projets... avec les partenaires institutionnels de la démarche, les acteurs économiques et la société civile



Cohérence avec les projets et politiques publiques structurants

Gestion foncière, plan directeur communal, schéma directeur cyclable, schéma directeur des espaces publics, etc.

9

PLANIFICATION

Vision : être prêts pour 2024

- > Nouvel Hôtel de Ville
- > Nouvelle Place du Marché
- > Nouvelle dynamique

Processus institutionnel

Août 2023

Préavis municipal 2024-2026
(Fonds de soutien)

Août - décembre 2023

Détail des mesures
Organisation interne

Septembre- décembre 2023

Travaux de commission
Adoption par le CC

Sur le terrain

2023

Août - décembre 2023

Détail des mesures
Collaborations et synergies
avec les acteurs concernés

2024

Janvier 2024

Lancement 1^{res} mesures
(hors marché)

Printemps 2024

Lancement marché
(en coordination avec le planning
des travaux du centre-ville)



AIGLE



Promotion économique



COMMUNE
D'AIGLE

aigle.ch